

**PROCÈS VERBAL DES OPÉRATIONS DE VOTE
DU 30 JANVIER 2008**

- Nombre de Membres titulaires et émérites figurant, à la date du 30 janvier 2008, sur le tableau de composition de l'Académie : 167

- Quorum nécessaire (art. 23 du R.I.) 84

- Nombre de votants 90

- Nombre de suffrages exprimés 90

- Nul 0

Le quorum étant atteint, le dépouillement a pu être effectué

- Le scrutin est ouvert à 13 heures.

- La liste, avec le nombre de voix obtenues par les candidats, est jointe au présent procès-verbal.

ÉLECTION DU TRÉSORIER PERPÉTUEL

✉ **Jean-Paul LANLY**(élu)

✉ **Patrice DESMAREST**

Le scrutin est clos à 14 H 30.

Le Secrétaire perpétuel,
Guy PAILLOTIN

Le Président,
Georges TOUZET

Christian MARÉCHAL

Les scrutateurs,

Pierre MARSAL

MESURES NOMINATIVES

Extrait du Journal officiel du 21 mai 2008

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

**Décret du 19 mai 2008 approuvant l'élection du Trésorier perpétuel
de l'Académie d'Agriculture de France - M. LANLY (Jean-Paul)**

Par décret du Président de la République en date du 19 mai 2008, est approuvée l'élection de M. Jean-Paul LANLY à la fonction de trésorier perpétuel de l'Académie d'Agriculture de France, en remplacement de M. Robert STROPPIANA, décédé.